

PAC 2023-2027 : enjeux, risques, opportunités et perspectives pour les producteurs_trices

Dates de la Formation :

à Bagnole (93), les **lundi 22 & mardi 23 Janvier 2024** (2 jours)

de 10h00 à 12h30 puis de 13h30 à 18h00 en J1 puis de 9h30 à 17h30 en J2

Lieu : **locaux de la Confédération paysanne _ 104 rue Robespierre 93170 Bagnole**

Accessibilité aux personnes handicapées : nous vous invitons à nous contacter directement sur ce sujet pour évaluer l'accès en fonction du type de handicap, et si besoin trouver des solutions.

Durée de formation : 14 heures

Organisme de Formation : **Fadear**

n° SIRET : 349 902 536 00029 APE 8559A

n° de déclaration d'activité d'organisme de formation : 11930337193

Public Cible : tout_e_s non salarié_e_s ou salarié_e_s souhaitant développer/renforcer.

Prérequis : Pas de pré-réquis nécessaires pour suivre cette formation

Moyens d'encadrement :

- **Nathalie Bolduc** (IDDRI), responsable de recherche travaillant sur l'économie politique de la transition agroécologique en Europe et de Politiques agricoles et alimentaires.
- Caroline Collin, animatrice en charge des politiques agricoles dont sur la PAC depuis plus de 14 ans à la Confédération Paysanne nationale.
- Mathieu Courgeau, agriculteur (éleveur laitier en Vendée), élu Chambre d'Agriculture et coprésident du collectif Nourrir (travaillant sur les politiques agricoles et alimentaires).

Animation : Julien Melou animateur formateur à la FADEAR, depuis 13 ans.

Contexte

Les aides agricoles de la PAC (Politique Agricole Commune) représentent une grande partie du revenu de la plupart des paysans_nes.

Elles affectent profondément les systèmes de production mis en place et la stratégie d'entreprise des agriculteurs, ainsi que, indirectement, le tissu socio-économique et la dynamique des territoires ruraux.

De ce fait, les paysans_nes se questionnent sur la composition, les mécanismes et l'évolution (passée) de la PAC et sur les changements en cours que la nouvelle réforme entraîne et pourrait entraîner sur leurs fermes et sur les territoires dans le cadre de cette programmation, en lien avec les politiques alimentaires.

Les cadres européen et français de la nouvelle PAC pour la période 2023_27 se décline progressivement et s'applique.

De ce fait, la FADEAR souhaite accompagner à travers cette formation, les agriculteurs_trices en tant qu'acteur, pour qu'ils soient capables de s'approprier les conditions progressives de la PAC qui s'appliquent/et évoluent et d'identifier les suites à donner : adaptations de leur système de production, opportunités de transition, besoins de formations et d'accompagnement, tout en ayant en perspectives, les opportunités et modalités pour être acteur, dans les aménagements possibles de la programmation actuelle de cette PAC et dans la préparation de celle qui suivra.

Objectifs pédagogiques

- Etre capable de maîtriser les effets de la PAC et ses réformes successives dans la gestion des fermes.
- Comprendre la construction des exploitations dans leur configuration actuelle et l'analyser au regard des politiques successives.
- Acquérir et maîtriser les connaissances actualisées sur les enjeux de la PAC 2023-27 en s'appuyant sur la période actuelle : approche historique et systémique pour construire une grille de lecture actualisée et pour se projeter.
- Comprendre et savoir expliquer les négociations européennes, nationales et régionales ayant abouti au PSN 2023-27 et qui sont toujours actives dans le cadre d'aménagements restants, jusqu'à la fin de la programmation.
- Appréhender les premiers impacts effectifs de cette réforme sur les fermes et territoires des stagiaires présent_e_s suivant leur origine en France pour mieux y faire face : approche économique, sociale, environnementale et territoriale.
- Être capable d'expliquer les réformes de la PAC et d'argumenter son point de vue sur les impacts de ces réformes passées/en cours, en étant acteur et force de propositions dans ces évolutions).
- Favoriser son adaptation face à cette nouvelle PAC, dans sa stratégie d'actions et ses choix en tant que paysans_nes, suivant le cadre définitif et son cofinancement qui sont appliquées en matière d'aide et savoir anticiper (en étant acteur) ces potentielles évolutions dans le cadre de la programmation actuelle et celle à venir qui pourrait se dessiner.

Contenus (14h présentiel) *suivant les attentes du groupe des stagiaires*

- Accueil et démarrage

Ajuster collectivement le contenu des modules pour répondre à la demande.

- Historique et Evolutions de la PAC

Rappel des enjeux politiques et financiers de la PAC

Présentation de l'historique de la PAC et des différentes réformes passées.

L'idée est de comprendre pourquoi nous en sommes arrivés là.

Les processus de changement et l'adaptation aux réformes progressives.

"Comment avez-vous vécu les réformes passées de la PAC ?" Les évolutions sur ma ferme, les motivations qui ont conduit à ces évolutions, les déclencheurs du changement, avec un bref rappel de l'évolution globale de la PAC.

- Rappel des enjeux politiques et financiers de la PAC

- "Comment avez-vous vécu les réformes passées de la PAC ?" :

Présentation de l'historique de la PAC, différentes réformes, évolution de la PAC et ses impacts, parallèle avec les changements choisis ou vécus sur les fermes et les territoires des participant_e_s.

- Principaux changements de la PAC 2023-2027 (principales mesures de soutien, dispositifs, déclinaison Etat_Région...)

- Lecture et analyse critique sur les orientations, l'architecture, la répartition des aides, les outils de régulation.

- Fonctionnement, organisation et articulation des instances européennes où l'agriculture est gérée et négociée.

Etat des lieux des forces en présence au sein de la Commission et du Parlement, rôle et travail des élu_e_s européens.

- Rôle des instances françaises nationales/régionales dans le processus d'écriture du PSN français 2023-27, contributions (syndicats agricoles et société civile).

- Rappel de l'architecture du PSN français.

- Présentation des marges de manœuvre et calendrier de modification de la PAC d'ici 2027

- Tour d'horizon des évaluations du PSN par diverses institutions et ONG : quelles sont les tendances qui se dégagent ?

- Présentation de la comparaison des PSN de plusieurs pays européens

- Echanges sur les évolutions souhaitables du PSN en connaissance de cause selon les stagiaires concerné_e_s présent_e_s à la formation et questions/réponses avec clarification par les intervenant_e_s.

- Conséquences de l'architecture sociale et environnementale de la PAC 2023 : zoom sur le paiement jeune agriculteur forfaitaire avec transparence GAEC, l'écorégime, la conditionnalité environnementale des aides, la définition de l'agriculteur actif....

- Reprise de la grille de lecture pour analyser les impacts en matière de : production alimentaire pour une alimentation saine et diversifiée, développement des systèmes de production durable, l'emploi et le revenu, le soutien au développement rural, l'amélioration des conditions de vie...

- Réflexion collective sur les impacts socio-économiques de la réforme avec un prisme "filières".

- Zoom sur les mesures non surfaciques gérées par des collectivités : risques et opportunités pour des filières, pour l'installation et pour la diversification.

Face à cet enjeu de la programmation PAC actuelle, que peuvent faire, que peuvent proposer les paysans_nes ?

Analyse critique de la PAC d'après 2022 dans le cadre contraint actuel et après 1 an de mise en pratique et en voyant se dessiner les évolutions prévues des années d'ici la fin de la programmation.

L'importance des Eco-Régimes, de la conditionnalité environnementale, quid du « Développement Rural » ?

- Calendrier prévisionnel des discussions et négociations au niveau Européen, à suivre.

Les principaux leviers actionnables aux niveaux international, européen, national, régional.

- Les questions en suspens

Travail intervenant_e_s / stagiaires en utilisant les présentations précédentes ses mesures avec l'analyse critique des stagiaires suivant leur activité professionnelle agricole.

- **Analyse (coût/bénéfice et impacts), échanges, confrontation des avis au sein du collectif des stagiaires, critiques, propositions de mesures PAC souhaitables/adaptées** à différents enjeux stratégiques, tenant compte de leurs réflexions et s'appuyant de leurs compétences et vécus de paysans_nes, notamment durant la formation.

- **Bilan** de la formation, évaluations sur la formation réalisée

Questionnaire de satisfaction des stagiaires.

Appliquer les acquis aux situations locales des paysans_nes-stagiaires : quels moyens sur leur exploitation/leur territoire, avec qui, comment ?, ce qu'il reste à approfondir, bilan de la formation et suites à y donner pour évaluer à moyen terme, les acquis de ces 2 journées et répondre à d'autres attentes, d'ici courant fin 2024 et courant 2025, par exemple de quoi nous avons besoin pour approfondir ces réflexions...

Bilan & Perspectives de la journée par d'autres actions de formation adaptées aux attentes afin de renforcer les compétences d'adaptation des agriculteurs aux mutations des politiques agricoles à venir avec les aménagements de la PAC actuelle et de la future programmation.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Tour de table de présentation dans le désordre - je prends/je laisse la parole

Grille de présentation Post-it signifiant les attentes – Papaerboard.

Apport des intervenant_e_s avec appui d'un diaporama. Échanges avec le groupe.

Présentation (chronologique, politique et développement socio-économique) ; l'animateur questionnera le groupe sur les évolutions induites par la dernière réforme de la PAC et inscrit les réponses directement au tableau.

Apport de connaissances théoriques, questions/réponses.

Analyse collective des témoignages à la lumière des apports théoriques. Proposition d'une grille de lecture économique, sociale et environnementale des réformes de la PAC.

Exemple de situations professionnelles montrant l'impact de la PAC dès 2023 et après, permettant à chacun_e de restituer les connaissances acquises (différentes situations professionnelles fictives) et de construire un argumentaire pour donner son point de vue.

Au terme de la formation l'évaluation formelle par stagiaire afin d'avoir une trace écrite, portera sur deux aspects distincts :

- l'évaluation-bilan du déroulement de la formation,
- l'évaluation des compétences travaillées par les participants.

**Bulletin d'inscription à nous renvoyer par mail – formations@fadear.org
Formation PAC 2023-2027 : enjeux, risques, opportunités et perspectives pour les producteurs_trices (Formation n°A)**

Détails sur les modalités de la formation et de son organisation

Tarifification de la formation

Cette formation bénéficiera d'un financement du fonds de formation VIVEA 2024 pour les non salarié_e_s agricoles.

- Coût de la formation pour les **non salarié_e_s actifs** ressortissant_e_s au fonds VIVEA, un coût pédagogique par stagiaire sera demandé par la FADEAR via un accord de financement individuel (à partir de de votre plafond annuel de prise en charge) qui vous sera demandé lors de la formation et dont le montant est de **294 €/2 jours/stagiaire** (soit 21 €/heure)



Pour rappel : en 2024, vous bénéficier en tant que ressortissant_e_s du fonds VIVEA d'une enveloppe de droit annuel à la formation individuelle/collective de 3 000 euros.

En parallèle, prise en charge intégrale des frais pour les paysans nes adhérent s à la Confédération paysanne ou au réseau de la FADEAR participant_e_s à la formation (déplacement, repas, hébergement, indemnité de remplacement) et frais pédagogiques en cas non éligibilité au fonds VIVEA par la FADEAR.



Formation qui pourra bénéficier d'une prise en charge de financement du fonds VIVEA 2024 pour les non salarié-e-s agricoles.



Coût formation pour les salarié e s :



500 € pour les 2 jours (14 heures) suivies (soit 35,7 €/h/stagiaire) à l'ordre de la FADEAR, ci-dessus pour les ressortissant_e_s au fonds OCAPIAT, dans la limite des places disponibles en s'inscrivant à la formation via le formulaire ci-dessous.

Possibilité pour les ressortissant_e_s du fonds Ocapiat de bénéficier d'une prise en charge partielle des frais pédagogiques à hauteur de 50 % du coût formation par stagiaire, dans la limite du plafond de prise en charge du fonds (dispositif Boost Compétences).

- Les frais de déplacement salarié-e-s sont à la charge de votre structure.

- Le repas du midi organisé dans les locaux de la FADEAR sont compris dans le coût de la formation pour les salarié e s.

*** Pour toutes autres situations si vous êtes intéressé_e_s par la formation, nous consulter avant la formation pour trouver une solution.**

Attestation de formation : une attestation de formation délivrée par la FADEAR vous sera fournie en fin de formation.

Durée : 2 jours (14 heures) (*horaires précis à confirmer !*)

Début 1^{eres} journées vers 10h (*arrivée souhaitée avant 9h45 ou la veille sur place*)

Fin 2^{emes} journées vers 16h30-17h00.

Contact inscription : julien Melou, animateur FADEAR / formations@fadear.org

Bulletin d'inscription à nous renvoyer – Formation PAC 2023-2027 : enjeux, risques, opportunités et perspectives pour les producteurs_trices (Formation n°A) à Bagnolet, les **lundi 22 & mardi 23 Janvier 2024**

Nom Prénom :

Structure / Statut (salarié_e, paysan_ne, autre...) :

Adresse complète :

Tel : Mail :

Attentes particulières vis-à-vis de la formation :

.....

.....

En m'inscrivant à cette formation, j'accepte les conditions générales de vente de la FADEAR, et son règlement intérieur, en ligne, sur notre site <https://www.agriculturepaysanne.org/formations> dans l'onglet Formation.

Fait à le Signature :

=> **Comment avez-vous eu connaissance de cette formation ?** (site internet, email, bouche à oreilles, autre...) :

*** Données collectées**

Les données collectées par la FADEAR dans le cadre de ce questionnaire ne seront pas conservées au-delà de la durée de 3 ans. **Elles n'ont pour seul objet que l'organisation de l'événement** (confirmation, relance, envoi de documents pré et post formation et le suivi des stagiaires).

- Droit d'accès

Les personnes dont les informations sont collectées et traitées peuvent demander l'accès aux données les concernant à tout moment et sans limitation.

- Droit de rectification et d'opposition

Les personnes dont les données sont collectées et traitées peuvent demander la rectification des données conservées. Ils peuvent également s'opposer à leur utilisation.

Pour toutes questions concernant vos données collectées et vos droits – merci de contacter cette adresse jmelou@fadear.org, pour toutes informations.

PLAN détaillé du lieu de formation

COMMENT SE RENDRE À LA FADEAR

COMMENT ?

METRO	BUS
9 ROBESPIERRE OU 3 GALLIENI	152 RÉPUBLIQUE ➔ ROBESPIERRE

DEPUIS LA GARE DE L'EST OU GARE DU NORD :
Prendre le **Métro 5**, direction «Place d'Italie», descendre à «République».
Puis, prendre le **Métro 3**, direction «Gallieni», descendre à «Gallieni».

DEPUIS LA GARE D'AUSTERLITZ :
Prendre le **Métro 5**, direction «Bobigny», descendre à «République».
Puis, prendre le **Métro 3**, direction «Gallieni», descendre à «Gallieni».

DEPUIS LA GARE ST-LAZARE :
Prendre le **Métro 3**, direction «Gallieni», descendre à «Gallieni».

DEPUIS LA GARE DE LYON :
Prendre le **Métro 1**, direction «Château de Vincennes», descendre à «Nation».
Puis, prendre le **Métro 9**, direction «Mairie de Montreuil», descendre à «Robespierre».

DEPUIS LA GARE MONTPARNASSE :
Prendre le **Métro 6**, direction «Nation», descendre à «Nation».
Puis, prendre le **Métro 9**, direction «Mairie de Montreuil», descendre à «Robespierre».

OU ?

ICI

OU ?

Avenue Gallieni

Rue Santo Fiorentino

AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE

Avenue Gallieni